

Mairie de Sainte-Thorette  
Route de Mehun  
18500 Sainte-Thorette  
mairie.ste-thorette@orange.fr  
www.saintethorette.fr  
Tél : 02 48 57 34 45

## Au sommaire

### ADMINISTRATION

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Edito : le mot du Maire              | p1 |
| Conseil municipal du 26/04/2023      | p2 |
| Conseil municipal du 31/05/2023      | p2 |
| Conseil municipal du 13/09/2023      | p3 |
| Recensement 3 <sup>ème</sup> TR 2007 | p3 |
| Campagne d'adressage                 | p3 |

### ENVIRONNEMENT/URBANISME

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| Cimetière : reprise de concessions | p4 |
| Halle sportive                     | p4 |
| Travaux d'enfouissement réseau     | p4 |
| Etude de couverture réseau         | p4 |
| Rapport sur l'eau 2022             | p4 |
| Distributeur de pizzas             | p4 |

### CULTURE / ANIMATION

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Médiathèque, programme joint | - |
|------------------------------|---|

### VIE SOCIALE

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Brocante de la Saint-Vincent   | p5 |
| Tags à la boîte à livre        | p5 |
| Les Familiades de Ste-Thorette | p5 |
| Etonnante Balade               | p5 |
| Marché d'automne               | p5 |
| Rentrée des classes 2023       | p6 |
| Illuminations 2023             | p6 |

### TRIBUNE OUVERTE

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Jeux d'automne en Berry        | p6 |
| La petite pailote : pizza      | p7 |
| Epicerie phylosétik            | p7 |
| Les Ongles de Manon            | p7 |
| Michel Grange chante Léo Ferré | p7 |
| Cérémonie du 11 novembre       | p8 |
| Mots croisés « Léo Ferré »     | p8 |

### CALENDRIER



## Edito : le mot du Maire

Chers amies et amis,

Avec le mois de septembre est venu le mois de la rentrée des classes pour les enfants, et pour leurs parents, bien sûr, la reprise du travail avec son florilège de joie, d'ennuis, de surprises, d'augmentations, bref tout ce qui fait le sel de la vie, en bien comme en mal.

Même si à titre personnel je considère qu'il ne faut pas regarder en permanence dans notre rétroviseur, revenons quand même sur cet été 2023, et notamment la tempête du 19 juin dernier.

Après la sidération du fait de la violence de l'évènement climatique hors normes que nous avons vécu, il nous faut garder raison. En effet, nous ne comptons aucun blessé parmi nous, et il faut bien le dire, contrairement à notre commune voisine, Sainte-Thorette a été peu impactée en terme d'habitations très endommagées, même si je conçois tout à fait que lorsque l'on est atteint, c'est toujours beaucoup trop.

Sur notre territoire, c'est cependant le hameau de Villeperdue qui a le plus souffert, il n'y a qu'à constater encore aujourd'hui l'état des toitures et des arbres alentours !

Sur le moment, certains ont considéré que la municipalité n'a pas été suffisamment présente face aux différents dégâts. Ceci dit, il faut quand même garder présent à l'esprit qu'une collectivité n'a pas à se substituer à ce qui relève du domaine de la propriété privée, et que, l'équité doit primer entre tous les habitants. Au nom de quoi mettre du personnel et du matériel municipal à disposition de celui-ci et pas à son voisin ou à sa voisine !

Néanmoins, je considère, de mon point de vue, que l'équipe municipale a été présente, même si je le concède volontiers, nous aurions pu mieux faire et fédérer de manière plus efficiente les efforts collectifs.

« Don't act », et nous allons donc travailler dès septembre à mieux préparer le prochain évènement en priant qu'il n'arrive jamais !

Cela dit, bien qu'étant moi-même très sinistré, tant professionnellement que personnellement, j'ai répondu présent à chaque sollicitation et je tiens d'autre part à particulièrement remercier l'équipe technique, Stéphane et Loïc, qui ont beaucoup travaillé pour effacer les stigmates de cette tempête sur nos voies publiques, et ce en un temps record...

Un grand merci également à nos secrétaires qui ont œuvré au mieux pour répondre à vos besoins, relayer les informations et contacter avec hélas, plus ou moins de succès, nos opérateurs téléphoniques, d'énergie..... les joies de la dématérialisation !

Merci également à toutes les bonnes volontés qui se sont spontanément présentées pour apporter leur aide, aux agriculteurs qui dès le lundi après-midi ont, avec leur matériel, dégagé les routes obstruées et permis l'accès des secours.

Nous le constatons à nos dépens, le changement climatique est à l'œuvre, à nous de faire d'ores et déjà ce que nous pouvons pour en minimiser l'impact, s'il en est encore temps.

Vous espérant à toutes et tous un bel automne.

Bien cordialement  
Eric Korcaba, le maire

## Administration

### Extraits du compte rendu du conseil municipal du 26/04/2023

#### 2/ Création d'un nouveau parc éolien – proposition EDF Energies Renouvelables

Il y a une réelle nécessité de produire de l'électricité propre pour ne plus avoir à utiliser les énergies fossiles. C'est pourquoi la commune de Sainte Thorette s'intéresse et souhaite implanter un deuxième parc éolien sur son territoire.

Pour se faire, la municipalité rencontre plusieurs entreprises dans ce sens, dont EDF Energies Renouvelables.

Cette dernière est la seule entreprise qui pratique le démantèlement d'éoliennes, pour information.

Après avoir entendu les différentes phases de projet de construction du nouveau parc éolien, le conseil municipal décide, cependant de

sursoir à la décision car une autre entreprise doit présenter un autre projet dans quelques semaines. La décision finale sera prise à cette date.

#### 3/ Projet de rééquipement d'un parc éolien sur le territoire de la commune – Parc des Mistandines

La société Energie Team, mandatée par Allianz, envisage le rééquipement du parc éolien les Mistandines, sur les communes de Sainte Thorette et Marmagne.

Une note de synthèse, en prévision de la préparation du conseil municipal, a été envoyée au préalable.

À l'issue de la présentation effectuée par la société Energie Team et à l'issue de discussion, le conseil municipal autorise à 7 voix pour, 1 voix contre et une abstention, Monsieur le Maire à signer et effectuer toutes les démarches afférentes au rééquipement du parc éolien déjà existant.

La cérémonie du 8 mai 2023 a été l'occasion, en plus de la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale, de baptiser notre cimetière « Le Myosotis » qui dans le langage des fleurs signifie « Ne m'oubliez pas ». En ces temps troubles, n'oublions personne et ayons toujours à l'esprit cette petite fleur bleue représentative de la mémoire.



### Extraits du compte rendu du conseil municipal du 31/05/2023

#### 1/ Présentation du projet d'installation d'une borne à pizzas

Monsieur BIEN, directeur du site de Châteauroux de la société API TECH Just Queen, vient nous présenter un projet d'installation de borne à pizzas sur le territoire de Sainte Thorette.

Monsieur BIEN souhaite installer une borne à pizzas sur le domaine public (l'emplacement de cette borne restant la décision du conseil municipal), en établissant un bail d'une durée de 2 ans avec

reconduction tacite pour un montant de 2 400.00€ TTC.

La capacité de la borne à pizzas est de 90 pizzas et sera réalimentée tous les jours.

Après discussions, le conseil municipal décide (8 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions) de donner l'autorisation à la société API TECH Just Queen d'installer une borne à pizzas sur la commune (sur le parking arrière, attendant au restaurant Les Rives du Cher) et Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

*Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.*

### Extraits du compte rendu du conseil municipal du 31/05/2023

#### 2/ Création d'un nouveau parc éolien – proposition RWE Renouvelables France

Il y a une réelle nécessité de produire de l'électricité propre pour ne plus avoir à utiliser les énergies fossiles. C'est pourquoi la commune de Sainte Thorette s'intéresse et souhaite implanter un deuxième parc éolien sur son territoire.

Pour se faire, la municipalité rencontre plusieurs entreprises dans ce sens, dont RWE Renouvelables France.

Pour cette présentation, Monsieur le Maire est propriétaire de terrains potentiellement concernés par l'étude de ce projet mené par RWE Renouvelables France. C'est pour cela que Monsieur le Maire ne participera à aucun débat, ni à la décision finale.

Après avoir entendu les différentes phases de projet de construction du nouveau parc éolien et après étude des différentes entreprises reçues en conseil municipal, le conseil municipal décide (9 voix pour et 1 voix contre) de répondre favorablement à la poursuite des études de RWE Renouvelables France et abandonne tout autre projet. Monsieur Olivier NECTOUX, 3ème adjoint, aura la charge de la poursuite de ce projet.

### Extraits du compte rendu du conseil municipal du 13/09/2023

#### 2/ Dispositif signalement

Conformément au décret n°2020-256 du 13 mars 2020, relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique, toutes les collectivités ont désormais l'obligation de mettre en place un dispositif au sein de leur collectivité.

C'est pourquoi la Mairie de Sainte Thorette a décidé de déléguer sa mise en œuvre au Centre de Gestion, moyennant 60€ par an, pour une collectivité de moins de 10 salariés, ce qui est notre cas. La municipalité, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à déléguer cette mission à notre Centre de Gestion.

#### 14/ DICRIM et Plan de Sauvegarde

Suite à la tempête que notre territoire a connue le 19 juin dernier, ainsi que la commune de Preuilly, la municipalité a décidé de revoir les documents de sécurité tels que le DICRIM et le Plan de Sauvegarde. Quelques modifications sont à apporter, mais surtout des exercices et des rappels des missions de chacun seraient nécessaires.

La nouvelle version de ces documents seront bientôt disponibles. Le DICRIM sera de nouveau distribué aux Tauriciens et Tauriciennes et le Plan de Sauvegarde sera consultable en Mairie.

### Rappel : recensement 3ème trimestre 2007

Si vous êtes nés en 2007 et que vous avez 16 ans en juillet, août, septembre, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Attention : nouvelle adresse pour le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) : [csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr)



### Campagne d'adressage

A débuté ce début d'année et continue actuellement une campagne de validation de l'adressage de l'ensemble des logements de la commune. Le but est de fiabiliser, compléter la numérotation de chaque habitation de Sainte Thorette pour rendre plus facile l'accessibilité aux réseaux internet par exemple. Dans ce cadre, Didier LANTUAS, conseiller municipal, va parcourir la commune jusqu'à vos portes. Nous vous serions gré de lui réserver un accueil cordial.



*Nous attendons toujours de vous vos adresses mail (une ou plusieurs par domicile) afin de mieux transmettre les informations communales. Vous pouvez la transmettre directement par mail à l'adresse [mairie.ste-thorette@orange.fr](mailto:mairie.ste-thorette@orange.fr)*

## Cimetière : reprise de concessions

Suite à des premières études lors du précédent mandat, le conseil municipal a entrepris des travaux concernant des reprises de concessions, au sein du cimetière « Le Myosotis ».

Les travaux étant terminés depuis l'été 2023, un total de 26 concessions ont été reprises, sur un total de 30 prévues.

Le plan de financement est le suivant (HT€)

|   |            |
|---|------------|
| Travaux (OGF)                           | 21 747.96€ |
| Subvention (DETR ; soit 40%)            | 8 699.00€  |
| Reste à charge de la commune (soit 60%) | 13 048.96€ |

Les prochaines acquisitions de concessions se feront obligatoirement sur les concessions qui ont été relevées, l'emplacement restant au choix de l'acquéreur.

La municipalité reste à votre disposition pour tout complément d'information.

## Halle sportive

Les travaux de la halle multisports Alice Milliat, située au terrain de sport de Sainte-Thorette, se sont achevés courant juin. Un retard administratif a reporté son inauguration. Nous vous tiendrons informé ultérieurement de sa date. Néanmoins, pour les clubs et associations qui souhaiteraient profiter d'un créneau, il est nécessaire de se rapprocher de la CDC (Communauté de Communes) qui gère le bâtiment et notamment le planning associé et qui vous indiquera les démarches à suivre. D'ores et déjà, le club de tennis de Preuilley aura des créneaux à préciser ultérieurement.



## Travaux d'enfouissement du réseau

Après la route de la petite école et le début de la route de Villeneuve, les travaux d'enfouissement du réseau électrique dont éclairage continuent route de Villeneuve. Ces travaux clôturent un groupement de travaux pour l'enfouissement des réseaux en centre bourg. La prochaine étape sera le chiffrage de tranches complémentaires aux bords du Cher et à Fublaine.

## Etude de couverture réseau

Le 20 septembre dernier, Berry Numérique a fait réaliser sur la commune des mesures de couverture mobile. Pour cela, deux véhicules ont quadrillé la commune pendant 2 à 3 heures.

## RPQS 2022



Le RPQS, Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable a été approuvé le 14 septembre dernier par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable). Ce rapport fait état du réseau, de son état physique et financier, de sa performance et rappelle les plans de travaux futurs. Vous pouvez le retrouver dans son intégralité sur le site de la commune. En quelques chiffres, notre réseau d'eau compte 4 communes (Limeux, Quincy, Preuilley et Sainte-Thorette), 1 captage (le Carroir), 2 châteaux d'eau (Preuilley et Quincy), 1061 abonnés, 81 km de réseau, 1 station de traitement par osmose inverse. Il met en distribution 129 632 m3, a un rendement de 78,6%. Les analyses (après contre-expertise) sont conformes à 100%. Le prix du m3 était de 3,27€ en 2022, il est de 3,55€ depuis le 01/01/2023 (Les récentes augmentations des tarifs sont liées à la construction de la station de traitement et à la réfection du château d'eau de Quincy). Le projet à l'étude est la réhabilitation du château d'eau de Preuilley. Les travaux votés pour 2023 concernent la réhabilitation de la canalisation de la RD27 à Preuilley.

**Le dépôt à végétaux est ouvert tous les mercredis matin de 8h45 à 11h45**

## Distributeur de pizzas

Comme vous avez pu le constater, des travaux ont été fait sur le parking des Rives du Cher. Il s'agit d'une future installation d'un distributeur de pizzas. La société API TECH Just Queen, basée à Châteauroux a sollicité la commune pour faire cet ouvrage. Le conseil municipal a répondu favorablement. Cette borne à pizzas proposera une gamme de 12 types de pizzas avec une capacité de 90 pizzas froides ou chaudes pour un prix ente 9€ et 12€. Ces produits seront de qualités artisanales avec des produits locaux. 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Cela n'empêchera pas la Petite Paillote de continuer son activité un mercredi sur deux. En espérant que ce service rendu à la population trouvera un accueil favorable. Voici un lien pour aller voir le site : <https://justqueen.com/>



## La brocante de la St Vincent

BROCANTE ? VOUS AVEZ DIT BROCANTE ? Et voilà, la 37ème brocante est passée. Une journée agréable sans canicule – on a déjà connu et une journée sans pluie, on a déjà connu aussi. Les chineurs ont trouvé la perle rare pour un prix défiant toute concurrence. Il manquait juste une animation avec musique : le PÉ GASTON nous ayant quitté.

Rendez vous en 2024 juste avant les J.O. pour la prochaine brocante et on vous attend en janvier pour la ST VINCENT : il paraît que la danse améliore la qualité des articulations. NV

## Les Familiades de Sainte-Thorette



Initiées par l'EVS TRAIT d'UNION, les Familiades de Sainte-Thorette ont permis de voir se croiser les différentes générations du village les 26 et 27 août derniers. La samedi, le repas à la salle des fêtes a rassemblé une cinquantaine de personnes. Après l'apéritif offert par la municipalité, l'ambiance a tout de suite été très festive et dansante grâce au groupe de musique « Kristy Bell ». Un grand merci à eux, également à Romain notre traiteur « Les pieds sous la table », qui a ravi les papilles ainsi qu'aux 5 ados qui ont réalisé le service à table. Le dimanche, l'ambiance était aux jeux : au programme, tour de poney, structure gonflable, jeux anciens en bois, croquet, atelier ludique autour du compostage...buvette et restauration ont tourné jusqu'au soir, ou nous avons pu entendre le groupe de musique « Divan de psy ». A noter les passages remarquables de quelque objet volant identifié de l'ABUL. Nous avons pu dénombrer près de 150 personnes. Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui a œuvré sans relâche toute l'année pour organiser cet événement, merci aux associations du village qui s'y sont activement associées. Avec l'ambition de mettre en valeur encore plus notre village, son intergénérationnalité, ses quartiers, ses habitants, ses associations, nous espérons pouvoir reproduire l'évènement l'année prochaine, même date, mais avec vous tous !



## Tags à la boîte à livre

Vous l'aurez certainement remarqué, la boîte à livre à l'entrée du village place des Tilleuls a pris de sacrées couleurs. Dans le cadre d'une animation du Trait d'Union encadrée par un tagueur professionnel, Julien de « DiskAerosol », 7 enfants ont réalisé une fresque sur le thème de la BD.



## AssoTauLo : balade contée et marché d'automne

L'étonnante balade s'est déroulée cette année le samedi 10 juin au cœur de notre village. Les 100 participants ont déambulé dans le centre Bourg pour découvrir ses lieux emblématiques quelque peu détournés par Olivier, offrant aux spectateurs étonnement et surprises. Cette journée a été animée par la troupe de conteuses « Anima » et par la troupe d'improvisation « Improscène ». Ce cadre effrayant, les intervenants, les lieux détournés, les dégustations de produits locaux ont ravi petits et grands.

Le marché d'automne a eu lieu pour la deuxième année place des Tilleuls le dimanche 10 septembre dernier. Ce fut à nouveau un succès, avec la participation d'une quinzaine d'exposants : pains, fromages, légumes, poulets, beignets, huiles...ainsi que décorations, accessoires, bien être et soins, rémouleur...Comme toujours, la journée a commencé par le rituel petit déjeuner offert aux exposants, un grand merci à Jeannette pour ses viennoiseries. Il y a aussi eu l'apéritif offert le midi, la pesée de la citrouille...Le temps était au rendez-vous, chaud mais à l'ombre des beaux arbres de cette place. A noter cette année la présence toute particulière de l'ABUL, qui exposait un « vieux coucou » et proposait ses baptêmes et cours de pilotage.



L'AssotauLo remercie tous les participants et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une étonnante balade et un marché d'automne que nous espérons du même niveau !

## Rentrée des classes 2023

### Effectifs des écoles.

Pour cette rentrée scolaire 2023/2024, les effectifs se portent plutôt bien.

Le RPI accueille cette année 84 élèves ( 27 domiciliés à Preuilly, 44 domiciliés à Sainte-Thorette, 13 domiciliés sur des communes extérieures).

L'école de Sainte Thorette enseigne à 46 élèves répartis en deux classes à double niveau.

Madame Millochou accueille 13 petites sections et 13 moyennes section soit 26 élèves.

Madame Zarembo accueille 13 grandes sections et 7 CP soit 20 élèves.

L'école de Preuilly enseigne à 38 élèves répartis en deux classes à double niveau.

Madame Paoli accueille 7 CE1 et 11 CE2 soit 18 élèves.

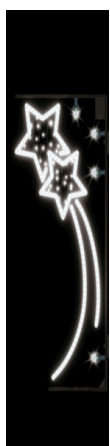
Madame Devol accueille 11 CM1 et 9 CM2 soit 20 élèves.

Sur tout ce petit monde une moyenne de 70 élèves mangent à la cantine.

Revenons un petit peu en arrière, Juin 2023. Nos communes essayaient un évènement météorologique dévastateur, obligeant l'école de Preuilly à fermer ses portes pour des raisons évidentes. La reprise des cours a pu se faire deux jours après. Je veux ainsi remercier en mon nom mais aussi au nom du SIAGE tous les acteurs qui ont pu permettre cela. La mairie de Sainte-Thorette pour la mise à disposition de la médiathèque qui a accueilli une classe, les enseignantes de Sainte-Thorette pour la mise à disposition de la salle de motricité qui a accueillie une classe, les agents du SIAGE qui ont donné de leur personne pour les enfants, Madeleine pour ton aide au niveau du pédibus et la cantine. Je n'oublierai pas de remercier les agents techniques de Sainte-Thorette pour le déménagement mais aussi certains habitants qui se reconnaîtront pour leur aide au déménagement de l'école de Preuilly ainsi que le prêt du camion.

En cette nouvelle rentrée tout le monde a réintégré son lieu de travail ou sa classe. GC

## Illuminations 2023



La CDC (Communauté de communes Cœur de Berry) a décidé de changer de prestataire pour les illuminations de fin d'année. La société choisie s'appelle Lumifête et est basée à Issoudun. Le montage se fera fin novembre, l'allumage le 2 décembre, l'extinction le 15 janvier. Le coût de cet allumage sera de 0.60cts d'euro par jours. Soit 27€ sur la durée et rapporté au nombre d'habitants (479) moins de 6 cts sur la durée. La technologie LED est très économique. En espérant que vous serez satisfait du choix que la commune a fait.

## Jeux d'automne en Berry

Comme chaque année, la CDC organise les jeux d'automne en Berry, à destination des collégiens et lycéens (11 – 18 ans). L'inscription se fait à la journée (avant le 16 octobre), il est possible de profiter d'un transport en bus depuis la mairie si l'activité a lieu dans un autre village. Pour tous renseignements sur les activités, n'hésitez pas à contacter Véronique CHAT – Animatrice Educateur Sports et Jeunesse-au 06.43.11.63.49.

**LUNDI 23 OCTOBRE 2023 – BADMINTON / ATELIER COSMETIQUE « DIY » le faire soi-même MEREAU**



RDV à 9h45 devant le gymnase de MEREAU.

**MARDI 24 OCTOBRE 2023 – BIATHLON LASER / RENCONTRE AVEC UN VITICULTEUR DE QUINCY – Quinzaine du goût : IMPRO ET DEFI EN CUISINE (8 premiers inscrits) QUINCY**



RDV à 9h45 sur le parking du Labyrinthe des Vignes à QUINCY et 13h15 devant la salle des fêtes de QUINCY.

**MERCREDI 25 OCTOBRE 2023 – Quinzaine du goût ATELIER CUISINE Le Bon Goût du Berry / JEUX WII PARTY DEFIS SPORT BRINAY**



Le midi, on mange ce qu'on a préparé le matin ! Pas besoin d'apporter ton pique-nique (sauf contre-indications) !

RDV à 9h45 devant la salle des fêtes de BRINAY.

**JEUDI 26 OCTOBRE 2023 – JEU DE GO & CALLIGRAPHIE CHINOISE / JEU DE GO & TAEKWONDO CERBOIS**



RDV à 9h45 salle des fêtes de CERBOIS.

**VENDREDI 27 OCTOBRE 2023 - PARCOURS HANTE « LES FANTÔMES DE LA FERTE » LA FERTE SAINT AUBAIN**



Bonnes chaussures et vêtements chauds !

RDV à 9h45 sur le parking du gymnase de MEREAU (départ 10H00) et retour parking gymnase 17h45.

## La petite Pailote

Venez découvrir la véritable pizza au feu de bois de Miloud ALIANE tous les deux mercredis place des tilleuls à l'entrée de Sainte Thorette route de Bourges. Plus de 20 recettes toutes plus irrésistibles les unes que les autres vous attendent !  
Contact : **06 70 61 71 98**



**Achat groupé fioul domestique.** Vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie pour effectuer un achat groupé de fioul domestique à un prix intéressant (contact Madeleine THONNIET : [madeleine.thonniet@sfr.fr](mailto:madeleine.thonniet@sfr.fr))

## Les Ongles par Manon

Récemment formée au métier de prothésiste onguilaire, je vous accueille à mon domicile sur Sainte Thorette. Je vous propose plusieurs prestations afin de mettre vos mains en valeur: manucure, pose de vernis semi permanent, gel sur ongles naturels, rallongement des ongles.  
Vous pouvez me retrouver sur mes différents réseaux sociaux (Instagram, Facebook) : @LesonglesparManon.

Dans l'attente de passer un agréable moment, je reste disponible si vous avez la moindre question.

Manon

### LES ONGLES PAR MANON

SIRET : 95313180200019

Prothésiste onguilaire

06.37.31.04.74

18500 - STE THORETTE

@LesonglesparManon



## Epicerie

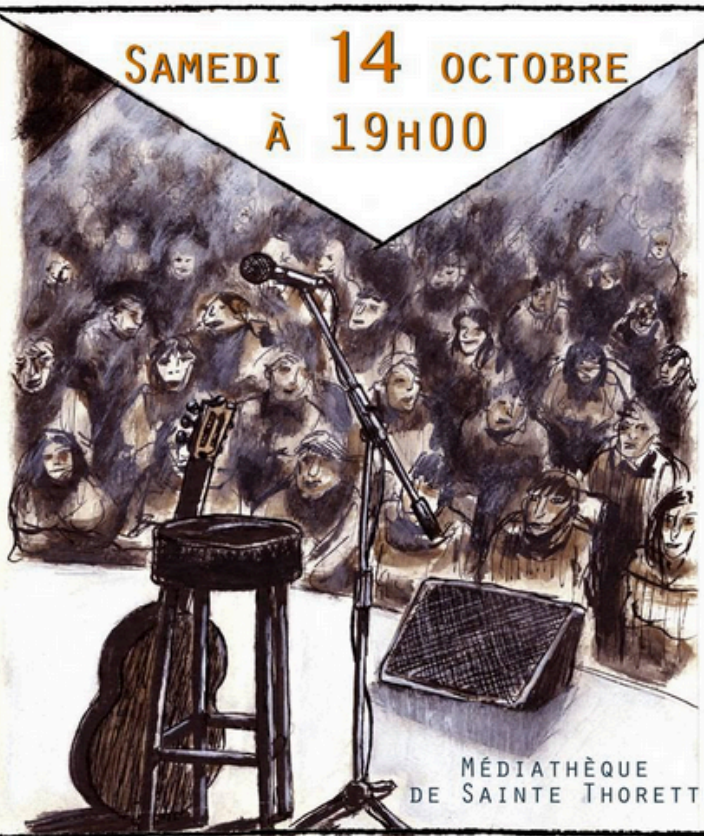
L'épicerie « phylosétik », qui venait les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 17h00 à 19h00, ne vient plus depuis quelques mois, la clientèle n'étant pas au rendez-vous.

**Associations : demande de subventions.** Nous vous rappelons que la municipalité peut voter une subvention à toute association qui le demande, les dossiers de demande de subventions sont à retirer en mairie ou peuvent être transmis par mail sur demande à [mairie.ste-thorette@orange.fr](mailto:mairie.ste-thorette@orange.fr). La date limite de retour des dossiers est fixée chaque année dans le journal de janvier. Attention, nous n'attribuerons plus de subventions si la demande n'est pas faite ou si celle-ci arrive tardivement en mairie. Pensez à ceux qui œuvrent à la préparation du budget communal !

### MICHEL GRANGE CHANTE LÉO FERRÉ

Sous l'aile des chansons de Léo Ferré, les mots de Louis Aragon, de Pierre Mac Orlan, de Paul Verlaine, de Pierre Seghers, de Luc Bérimont, de Jean Roger Caussimon, de Guillaume Apollinaire et les mots de...Léo Ferré!

**SAMEDI 14 OCTOBRE  
À 19H00**



MÉDIATHÈQUE  
DE SAINTE THORETTE

**Nombre de places limité**

Tarif à votre bon cœur

Réservation: 02 48 57 17 80 / 06 98 82 17 11  
ou [sylviezeste@orange.fr](mailto:sylviezeste@orange.fr)

# Cérémonie du 11 novembre 2023



Nous avons eu à déplorer cette année le décès du président de l'association des anciens combattants Guy Riffault. A ce jour, il n'y a plus d'ancien combattant sur la commune pour reprendre le flambeau. Ainsi, la cérémonie aura lieu, mais nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de vous indiquer sous quelle forme. Nous vous invitons néanmoins, petits et grands, à bloquer cette date afin de renouveler notre devoir de mémoire.

## MOTS CROISES « Léo Ferré »

Le 14 octobre prochain, notre ami Michel Grange, Tauricien de cœur, viendra à la médiathèque du village pour nous proposer un récital en hommage à Léo Ferré. En attendant voici une grille sur le thème Léo Ferré. A vos dicos.

Horizontalement :

A : Son pianiste. B : Camping-car – Adresse informatique – Note – Dans un violon. C : Poète qu'il a chanté – Pour lui c'était le temps. D : Retenu – Il a son bonnet. E : Prêtre phonétique – Auteur de Mr William – Matin. F : Interjection enfantine – Nase – Dès l'aube – représentant du pape. G : Pas pour – Nom de sa guenon – Conjonction. H : Norme – Sur une borne. I : Il en a mis plus d'un en musique – Les frères ont interprétés ses chansons. J : Lettre recommandée électronique – gentil. K : Ville légendaire – Pas sous-titré – Ville Belge du bord de mer. L : Onde radio – Chapeau d'été – Bar anglais – Direction. M : Autre poète qu'il a chanté – Tour. N : Conjonction – Arrivés – 13ème lettre grecque – Choix. O : Traverse Saint-Omer – Secrétaire et régisseur de Léo – Ancien navire – Il a sa flute.

Verticalement :

1 : Centre de soin – Adorateur. 2 : Il lui dit merde – Il y passe en mars 1955. 3 : Bus – La moitié du sixième. 4 : Il se revendiquait comme tel – Souvent utilisé au poker. 5 : Le meilleur – Direction sur la rose – Essor. 6 : Œuvre pour la paix – Il y passe en 1969. 7 : Premier

département – Petite sainte – Diminutif de Joseph – TTC. 8 : Notre père – Sa tonalité de voix – Figure de carte. 9 : Souvent visité – Voile de vitesse. 10 : Point cardinal – Chambre argotique. 11 : Vallée inondée – anonyme – Il est pauvre selon Léo. 12 : Bonne sœur. 13 : Longue histoire – Boisson pétillante – Exercice au collège. 14 : Ville de sa naissance – Pour lui une robe de cuir comme un fuseau ça l'est. 15 : Largeur de tissu – Soulèvements populaire – Irlande.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| A | C | I | A | O |   | J |   | L | I | L  | A  | S  |    | V  |    |
| B | H | O | U | R | R | A |   | E | R | I  | N  |    | N  | O  | M  |
| C | R | N |   | L | Y | S |   | C | I |    |    | P  | O  | L  | I  |
| D | Y | I |   | Y |   | M | Y | O | S | O  | T  | I  | S  |    | M  |
| E | S | E | L |   | S | I | N |   | N | V  |    | D  | O  |    |    |
| F | A | N | E | M | O | N | E |   |   | C  | R  | O  | C  | U  | S  |
| G | N |   | M | E | T |   | N | O |   |    | A  | I  |    | R  | A  |
| H | T | R | A | C |   | J | C |   | V | A  | I  | N  | E  |    |    |
| I | H | A | N |   | N | A | R | C | I | S  | S  | E  |    | D  | E  |
| J | E | P |   |   | S | C | I | O |   |    |    |    |    | C  | A  |
| K | M |   |   | G | L | A | I | E | U | L  |    |    |    |    | H  |
| L | E |   | R | E |   | N | R | E | R |    |    | R  | O  | L  | E  |
| M |   | P | A | V | O | T |   | O | T | E  |    | O  |    | I  | S  |
| N |   |   | A | A |   | H | O | R | T | E  | N  | S  | I  | A  |    |
| O | T | U | L | I | P | E | S |   | E | L  |    |    | E  | V  |    |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| A |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| B |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| C |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| D |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| E |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| F |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| G |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| H |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| I |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| J |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| K |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| L |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| M |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| N |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| O |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |

(Réponses dans le prochain bulletin à paraître)

- Mardi 10 octobre 18h à la médiathèque : AG de l'Association des Parents d'Elèves
- Mercredi 11 octobre 14h30 à la médiathèque : atelier « les roches magmatiques »
- Samedi 14 octobre 19h à la médiathèque : concert de Michel Grange
- Mardi 17 octobre à 18h30 à la médiathèque : atelier sur la parentalité, par une formatrice en communication de l'enfant
- Mercredi 25 octobre à 15h à Brinay (organisé par le Trait d'Union) : quinzaine du gout
- Mardi 31 octobre 19h-21h à la médiathèque : halloween « soirée de l'horreur »
- Du 03/11 au 30/11 à la médiathèque : exposition sculpture, sérigraphie
- Le 03 novembre 18h30 à la médiathèque : vernissage de l'exposition sculpture, sérigraphie
- Vendredi 17 novembre à la médiathèque : lecture d'automne
- Samedi 18 novembre 10h à la médiathèque : atelier « Les fossiles »
- Samedi 31 décembre à la salle des fêtes : spectacle de Noël
- Samedi 11 novembre à la mairie, cérémonie de l'armistice 14-18
- Les lundis matin à 9h au parking du café « Les petits pieds »
- 2ème et 4ème jeudi du mois à 16h à la médiathèque « Les petites mains »
- Après-midi jeux à la médiathèque à 15h tous les 3èmes jeudis du mois
- Les 4 et 24 octobre, le 14 novembre, le 5 décembre à la médiathèque
- Le relais des kangous, halte garderie ambulante